



## Comité de Direction

Réunion du 20 mai 2019

**PRESENTS** : Mme BLAY Marie-Line - MM. MATTENET Patrick - BEAUGIER Julien - BLOND Jean-Louis - BOUZAGE Fernand - CHAMOULAUD Jean-Claude - COMBEAU Jean-Jacques - DELOL Bernard - DEMARET Patrick - DUPONT David - ETCHART Roland - FAURE Daniel - LACOTTE Jean-Joël - LACOUR Eric - LAGARDE Bernard - LESSENTOT Didier - MEYLEU Jacques - NEBRA François - PINOTTI Pascal - RAIGNIER Christian - THOMAS Gilles

**ASSISTENT** (avec voix consultatives) : MM. ALBERNY Johann (Directeur Administratif) - CHEVALIER Eric (CTR)

**EXCUSES** : Mme PIGEON Huguette - MM. BALDAUF André - GAILLARD Claude - JOLLIS Didier - MARTIN Jean-Bernard

### **PROPOS DU PRESIDENT**

Le Président revient sur la décision prise de modifier la date de l'Assemblée Générale électorale de NOTRE DAME DE SANILHAC avancée au 16 mai 2020 en raison du changement de date de celle de la LFNA.

Il explique la proposition soumise au vote du Comité un peu plus tard de la candidature à la Présidence de la CDA de Wilfried CHAUSSIER. Il revient sur la sanction d'André BALDAUF prise par la Commission Régionale de Discipline.

### **INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL**

- *Joies et Peines* : au nom du Comité de Direction il adresse ses condoléances au club de VILLEFRANCHE DE LONCHAT et à la famille de Damien POUDRET (joueur du club),  
· au club de LA PATRIOTE AGONAC et à sa famille pour le décès de Patrick VACHER (ancien joueur professionnel et membre de la Commission d'Appel du District),  
· au club des AIGLONS RAZACOIS et à la famille pour le décès de Joël MONTEIL (dirigeant du club).

Le Comité souhaite également un bon rétablissement à Bernard DELOL, les membres étant heureux de le revoir parmi eux.

- *Présentation des fusions envisagées pour accord* : 4 dossiers ont été reçus au District  
Ceux de CHANCELADE et MARSAC AL, ELAN SALIGNACOIS PAYS DE FENELON et ST GENIES ARCHIGNAC, CREYSSE LEMBRAS et MOULEYDIER ont déjà envoyés à la Ligue avec avis favorable du District après consultation des membres du Comité. Il soumet au vote du Comité l'accord pour le projet entre les clubs de DOUZILLAC et ST LOUIS SOURZAC. Le Comité donne un avis favorable pour ce dossier.

- Candidature à la Commission Technique pour la saison prochaine : transmis au Président de la Commission.

- Il informe de la radiation du club des Griffons de Bourdeilles.

- *Courriers reçus* : · de Benoît FOUCHET : vu

· du club de DOUZILLAC : vu

· de la Région Nouvelle-Aquitaine : aide à l'Apprentissage de 1000 € pour Mathieu DE MATOS (BMF).

· de la Ville de Périgueux : vu

· du Conseil Départemental : vu

· du club de TRELISSAC nous informant de l'ouverture d'une classe à horaires aménagés pour les Féminines au lycée St Joseph.

· du club de TRELISSAC : les équipes U13 ne pourront répondre favorablement à l'invitation de la FFF pour une rencontre de Coupe du Monde.



### **PREPARATION DE L'AG DE ST PAUL LIZONNE DU 22/06/2019**

- Une réunion du Comité se déroulera le matin à 10h00 à la Salle des Fêtes. Un repas pris en commun dans cette même Salle des Fêtes.
- Le pointage des clubs se fera de 13h30 à 14h30 pour un début de l'AG à partir de 14h30 à la Salle des fêtes.
- A l'issue de l'AG, le trophée de la Coupe du Monde sera présenté.
- Vœux des clubs : étude des vœux émis par le club de SARLAT PORTUGAIS. Le Comité rejette les différentes propositions.
- Vœux de la commission des championnats : Titre III article IV précision pour les matchs en nocturne.

**Les rencontres dont les clubs bénéficient d'un éclairage classé Niveau E1 à E5 seront automatiquement fixées le samedi à 20H00 ~~ou à 19H00~~ dans le cas où ~~les deux clubs l'auraient~~ le club l'aurait mentionné lors de leur engagement dans la compétition (championnat et coupes).**

- Titre V article II : pallier à un manque dans notre règlement en précisant le nombre de clubs en Seniors pouvant constituer une entente.

**Suite à la décision de l'Assemblée Générale, il est permis ~~aux clubs~~ à 3 clubs maximum de créer des équipes seniors en entente dans les compétitions du District, hormis les deux divisions supérieures.**

- Titre V article IV : clarification du texte pour la désignation des champions et suppression des triangulaires en D4.

### **ARTICLE IV : Désignation du champion du district, les championnats se disputant en plusieurs poules Classement en championnats**

1. e) ajouter **Pour les championnats se disputant en 1 poule, le champion est l'équipe classée première au classement.**

2. **Désignation du champion du District, les championnats se disputant en plusieurs poules :**

Cette compétition finale (2ème phase) sera organisée de façon suivante :

- a) ajouter **(match de 2x45 minutes. En cas d'égalité, pas de prolongation mais tirs au but).**
- b) ajouter pour le championnat D3 **Ces rencontres se dérouleront en 2 x 45 minutes. En cas d'égalité, pas de prolongation mais tirs au but.**

**En D4 Elite :** les équipes classées premières dans chacune de leur poule seront classées de 1 à 6 selon le meilleur coefficient point / match sur l'ensemble des poules. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par le goal average, en cas de nouvelle égalité par la meilleure attaque. Eventuellement match d'appui.

~~Deux triangulaires sur le terrain des équipes classées 1 et 2 opposeront les équipes 1, 4 et 6 d'une part et 2, 3 et 5 d'autre part par des rencontres de 45 minutes opposant chacune d'entre elles.~~

~~Le décompte des points se fera comme suit :~~

- ~~———— match gagné : 3 points~~
- ~~———— match gagné aux tirs au but après match nul : 2 points~~
- ~~———— match perdu aux tirs au but après match nul : 1 point~~
- ~~———— match perdu : 0 point~~

~~En cas d'égalité de points, le classement des clubs se fera de la façon suivante ; il sera tenu compte, dans l'ordre :~~

- ~~a) du classement aux points des rencontres jouées entre eux par les clubs ex aequo concernés.~~
- ~~b) de la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve (goal~~



## Comité de Direction

Réunion du 20 mai 2019

average général).

c) du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve (meilleure attaque).

d) en cas d'égalité parfaite suivant les 3 critères précédents, le vainqueur de la triangulaire sera l'équipe classée avec le meilleur coefficient.

**Parmi ces équipes, celles classées de 3 à 6 disputeront un match de barrage : équipe 3 contre équipe 5 et équipe 4 contre équipe 6 sur le terrain du premier nommé.**

**Les vainqueurs de ces matchs seront qualifiés pour les ½ finales face aux équipes classées 1 et 2 : l'équipe classée 1 recevra le vainqueur du barrage 4-6 et l'équipe classée 2 recevra le vainqueur du barrage 3-5.**

**Toutes ces rencontres se dérouleront en 2 x 45 minutes. En cas d'égalité, pas de prolongation mais tirs au but.**

**En D4 Promotion** : les équipes classées premières dans chacune de leur poule seront classées de 1 à X (suivant le nombre d'équipes engagées au début de la seconde phase).

La commission compétente ou le Comité Directeur à défaut présentera la formule pour désigner les 2 finalistes avant le début de la 2<sup>ème</sup> phase.

Tous les cas non prévus seront réglés par le Comité Directeur.

### **NOMINATION PRESIDENT DE LA CDA**

La proposition de la CDA de nommer Wilfried CHAUSSIER Président de la CDA est soumise au vote du Comité.

Nombre pouvant voter : 21

Résultats : Pour 15 - Abstentions : 6.

Wilfried CHAUSSIER est nommé jusqu'au 30 juin 2019.

### **DIFFUSION DES RENCONTRES EN VIDEO PAR LIBERTE FM**

Après débat, il est convenu d'une recherche d'informations auprès de la FFF et de la LFNA, en attente d'un contact avec les responsables de cette radio.

### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Le Comité félicite le club de TRELISSAC pour sa victoire à la Finale Régionale du Festival Foot U13 à Gujan Mestras le 05/05/2019.

- Félicitations également au club de BERGERAC PERIGORD pour sa qualification pour le 2<sup>ème</sup> tour des barrages d'accession en 2<sup>ème</sup> Division.

- Stage international Futsal U19 : Maxence RAULT PAUILLAC (gardien de COURSAC Futsal R1 et U17 Boulazac) a été retenu pour ce stage. Le Comité le félicite également.

### **TOUR DE TABLE**

- Patrick DEMARET : il fait un point sur les licences enregistrées pour cette saison. Le District compte 14 402 licences.

Il fait un compte rendu des Finales de Coupes Jeunes à 11 qui se sont déroulées le samedi 18 mai 2019 à LA ROCHE CHALAIS.

Il présente les clubs en infraction avec le Statut des Jeunes.

- Christian RAIGNIER fait un point sur les phases finales de D3 et D4 ainsi que sur le critérium à 8 Seniors et la finale du 16 juin 2019 à PERIGUEUX.



## *Comité de Direction*

*Réunion du 20 mai 2019*

- Daniel FAURE évoque l'organisation de la Journée Nationale des Débutants et sur la Finale de la Coupe U11 du samedi 25 mai 2019.

- Jean-Joël LACOTTE présente aux membres du Comité l'opération « Soyons Prêts » organisée par la Commission Ethique de la LFNA en U16 R2 lors de la rencontre E. NOTRE DAME COCC COURSAC / TRELISSAC le 25/05/2019 à 16h00.

A l'issue du Comité, la plupart des membres du Comité se sont initiés au « Foot en Marchant » sous la houlette de Mathieu DE MATOS (apprenti BMF).

Le Président,

Patrick MATTENET

Le Secrétaire Général,

Eric LACOUR